



www.ufolep80.org

Une autre idée du sport

Somme

CSDU : Escalade

Réunion du : 25 octobre 2012 à Péronne

Membres présents : Yoann Legros (Rivery), Yannick Vadurel et Romain Quillé (Doullens), Jean-Luc Valentin (Péronne), Philippe Renault (Ham), Stéphane Lecossois (UFOLEP)

Excusés : Clubs de Flixecourt et Domart

Retour sur le rendez-vous de juillet 2011 avec le vice-président du Conseil régional et sur la dernière CSDU de juin 2012 :

- Certaines pistes de développement ont été abordées lors de cet entretien : moyen d'acquérir du matériel tournant ? développement des activités pendant les vacances scolaires (nécessité d'avoir du personnel qualifié) ? développement à envisager en lien avec l'arbo-escalade ? projet de développement sur un Pays ?
- Certaines subventions pourraient être demandées : auprès du Conseil général (15 à 20 % pour du matériel), CNDS (pour du matériel fixe), Conseil régional (sport & handicap ?). Nous pourrions solliciter le C.G. 80 pour l'achat de volumes communs, mais le projet est à élaborer et nous sommes en attente d'informations sur le F.R.A.M.S. Il conviendra de réfléchir à une gestion par le CD UFOLEP 80.
- Jean-Luc Valentin insiste sur la nécessité, pour les clubs, d'assurer un suivi de leur matériel avec un registre.
- Si une aide du Conseil régional semble toujours possible, mais liée à un développement d'activités en direction de certains publics, les autres projets de développement commun sont peu envisageables maintenant, la situation ayant évolué.
- Stéphane Lecossois s'est rapproché de l'UFOLEP nationale et a appris qu'il n'y a pas de règlement national « escalade » à ce jour. Le comité directeur national venant d'être élu, les C.N.S. vont être renouvelées. Il y aura sans doute à s'investir dans la C.N.S. escalade.
- Un club a été créé à Saint-Valery mais, renseignements pris, il apparaît qu'il est affilié à la F.F.M.E., ayant été aidé par cette fédération.







Instauration d'un « passe-muraille » :

- Lors de la réunion du 12 juin, il avait été envisagé de créer un passeport-découverte entre les différents clubs. Stéphane Lecossois a accepté de se charger de la rédaction et de la formulation. Le principe est de permettre aux licenciés d'un club UFOLEP d'escalade de fréquenter occasionnellement et gratuitement d'autres clubs du département (1 séance par club). Quatre conditions pour en bénéficier : être licencié UFOLEP dans un des clubs, prévenir le club d'accueil, être en possession du « Passe Muraille », présenter sa licence et son passe. Le projet est accepté et validé par les représentants des clubs. (Les responsables des clubs de Domart et Flixecourt devront préciser leur position).

Le « passe-muraille » sera imprimé par Stéphane Lecossois et distribué aux présidents des clubs lors de la première rencontre départementale.

Organisation des rencontres :

- Rappels préalables :
 - suite au problème rencontré lors de la dernière saison (participation de grimpeurs dont la licence n'avait pas été renouvelée), il est souligné que cela met le club organisateur dans une situation très grave, la couverture de sa responsabilité civile pouvant alors être remise en question.
 - Suite à un événement survenu lors de la finale, il est clairement rappelé que l'arbitrage est assuré par des arbitres officiels UFOLEP et qu'il ne saurait être question d'utiliser la vidéo pour régler les contestations éventuelles.

- Lors de la réunion du 12 juin, il avait été proposé de mettre en place deux compétitions séparées, selon les groupes d'âge. Il est donc proposé de fonctionner avec une compétition « Enfants » et une compétition « Jeunes et adultes », regroupant les six clubs, chaque club organisant une rencontre de l'une ou l'autre des compétitions. Hormis ce changement, le règlement de la saison dernière est reconduit avec les modifications suivantes :
 - Les catégories d'âge reprennent celles fixées par le règlement officiel de l'UFOLEP pour la saison 2012/2013.
 - Pour les rencontres « Enfants », la cotation des voies s'échelonne de 3a à 6a.
 - Pour les rencontres « jeunes & adultes », la cotation des voies s'échelonne de 4a à 7b.
 - De 3a à 4 c, les montées se font obligatoirement en moulinette.
 - De 6a à 7b, les montées se font obligatoirement en tête.
 - De 5a à 5c, les montées se font au choix en moulinette (coefficient 1) ou en tête (coefficient 3).
- Après discussion et tirage au sort, le calendrier officiel départemental est établi comme suit :
 - Critérium départemental UFOLEP de difficulté / catégorie « enfants » (12 ans et moins de 12 ans) :
 -  Doullens: dimanche 2 décembre 2012
 -  Rivery : dimanche 27 janvier 2013
 -  Péronne : dimanche 17 mars 2013
 (A l'issue de ces trois rencontres, un classement sera établi par catégorie d'âge et de sexe.)
 - Critérium départemental UFOLEP de difficulté / catégorie « jeunes et adultes » (13 ans et plus) :
 -  Ham : dimanche 16 décembre 2012
 -  Domart : dimanche 10 février 2013
 -  Flixecourt : dimanche 5 mai 2013
 (A l'issue de ces trois rencontres, un classement sera établi par catégorie d'âge et de sexe.)
 - Critérium départemental UFOLEP de vitesse / toutes catégories : Doullens, le 6 avril 2013 (un classement sera établi par catégorie d'âge et de sexe.)
 - Critérium départemental UFOLEP de blocs / toutes catégories : Péronne, le 9 juin 2013 (un classement sera établi par catégorie d'âge et de sexe.)
 - A la fin de l'ensemble des épreuves, il sera procédé à un classement combiné par catégorie d'âge et de sexe.

Formation :

- Le plan de formation départemental étant élaboré en fonction des demandes des CSDU, il n'y a pas de formation escalade prévue cette année.

Projet départemental :

- Le Comité départemental étant renouvelé cette année, une rencontre est prévue le 27 novembre pour élaborer le nouveau projet UFOLEP.

Prochaine réunion de la CSDU :

Les rencontres regroupant à nouveau tous les clubs, chaque rencontre sera suivie d'une réunion de C.S.D.U. La prochaine réunion de C.S.D.U. aura donc lieu le dimanche 2 décembre à Doullens .